



LE CAC 40 À 7000 POINTS

...ET MAINTENANT ?

« Le mouvement des marées et le mouvement des capitaux sont les deux mamelles du mouvement perpétuel ».

Lorsque Pierre Dac a exprimé cette idée, peut-être n'avait-il pas conscience de l'importance majeure de la notion de mouvement pour une bonne Gestion de Patrimoine.

Alors que le CAC atteint depuis quelques semaines des sommets inédits, au-delà des 7100 points, vous pouvez légitimement vous demander que faire maintenant de vos positions... Vous replier vers des fonds prudents ? Rester exposé de la même manière ? Ou encore sortir des Marchés Actions ? Mais pour aller où, compte tenu que les marchés obligataires et monétaires n'offrent actuellement pas de rendements intéressants ?

Les records que nous connaissons en ce mois de novembre sur de nombreuses places boursières sont à nuancer : tous les secteurs d'activités ou zones géographiques ne connaissent pas des évolutions linéaires, et peuvent cacher des disparités dans leurs réelles performances.

Exemple d'évolution des Indices entre 2007 et 2021

	2007	2021	GAIN SUR LA PÉRIODE
Dow Jones	13 500	36 432	+ 158%
CAC 40	6 117	7 068	+ 16%

Exemples de performances d'indices sur un an glissant au 09/11/21

Dow Jones	+ 17,9%
CAC 40	+ 32%
Dow Jones	+ 24,38%

→ Depuis près de 25 ans, le fondement de nos conseils repose sur la diversification de vos avoirs.

Lorsque nous sélectionnons le panel de fonds sur lesquels nous bâtissons les allocations de vos contrats financiers, nous ne faisons pas que regarder leur composition. Nous attachons également une grande importance aux Gérants qui les administrent.

Leur rôle est en effet fondamental.

Ils réalisent, chaque jour et dans l'ombre, des arbitrages au sein de leur enveloppe, vendant les actions des entreprises dont le développement plafonne, pour se tourner vers celles qui offriront de bonnes opportunités de performances à l'avenir. La plupart des SICAV ont toujours 15 à 20% de liquidités disponibles au sein de leur enveloppe pour être en mesure de réaliser ces opérations : **il existera toujours des zones géographiques ou des domaines économiques sur lesquels il est opportun d'investir.**

Peu d'investisseurs ont connaissance de ces mouvements. Sans que vous n'ayez à faire aucune démarche, votre portefeuille peut ainsi s'adapter au jour le jour et la composition à l'intérieur des fonds changer alors que vous détenez toujours la même SICAV en apparence.

Ce cycle vertueux de surveillance et de prise de décisions crée un mouvement perpétuel, et représente pour vous une première sécurité.



Arbitrage
des Maisons
de Gestion
Partenaires

VOTRE
PORTEFEUILLE

Arbitrage du
Cabinet PEA

→ **Le deuxième niveau de sécurité est de notre ressort en tant que Conseiller en Gestion de Patrimoine, proche de vous au quotidien et garant d'une gestion à long terme de votre Patrimoine.**

Indépendamment des indices, nous vous encourageons depuis deux ans à vous positionner sur des SICAV internationales thématiques, sélectionnées pour leur potentiel (eau, déchets, intelligence artificielle). **Notre Cabinet assure en outre à ses clients la plus grande des réactivités. En cas d'urgence, nous pouvons donc toujours procéder à des arbitrages rapides sur vos contrats en nous appuyant sur un large choix de supports.**

Depuis près de 25 ans, nous sommes partenaires d'établissements prestigieux et bicentennaires tels que les Maisons Rothschild, Pictet ou JP Morgan par exemple.

Elles n'ont plus à démontrer leur solidité ou leur compétence, les résultats obtenus au long de leur histoire étant la meilleure des preuves.

On prend souvent le CAC 40 comme référence, or celui-ci n'a été créé qu'en 1988. Il est donc bien loin de ces grandes Maisons de la Finance, qui au cours de leur 200 ans d'existence, ont su par leur expérience et leur technicité, toujours déceler des « sociétés pépites » sur lesquelles investir, que l'environnement soit favorable ou non, et en toutes circonstances économiques.

Quels que soient les grands mouvements du CAC, à l'extrême hausse ou en période de baisse, nous ne perdrons jamais de vue nos fondamentaux et nos convictions, et favoriserons toujours le haut degré de compétence pour orienter vos placements.

Ainsi pour 2022, nous pourrions proposer à nos clients des solutions exclusives pour compléter notre gamme de conseils :

- **Nouveau partenariat avec la Banque Privée Edmond de Rothschild**
- **Nouveau partenariat avec la Société Générale Private Banking pour nos clients à partir de 2 000 000 €**
- **Investissements dans le domaine de l'immobilier de Grand Luxe à Paris avec Mainston, accessibles à partir de 100 000 €, avec un rendement annuel supérieur à 10%.**

Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer de vive voix ces nouvelles opportunités pour votre Patrimoine, et vous proposer les placements adaptés à votre situation.

Bien à vous,
Michel BRUNORO